

Image not found or type unknown



Résiliation de contrat dans l'armée de terre

Par **ludo53**, le **01/10/2010** à **08:12**

Bonjour,

je suis engager volontaire depuis bientôt 6 ans, mon contrat se termine en 2013 mais je ne souhaite plus retourner dans mon régiment actuel, comment je peux faire pour démissionner sans y retourner, je sais que je dois faire une résiliation de contrat mais cela va prendre des mois et des mois là où je suis, je voudrais pouvoir partir sans me rendre au régiment et leur expliquer pourquoi je veux partir.

merci de votre compréhension et de bien vouloir me répondre

Par **Nightkiller**, le **07/10/2010** à **21:44**

On est dans la même galère, je ne veux plus y retourner, je suis actuellement en arrêt, pour dépression